

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 101 (1956)
Heft: 5

Artikel: À la "Revue Militaire Suisse"
Autor: Chaudet, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

culturelle de nombreuses générations d'officiers. Elle est aussi de nature à combattre le « relâchement d'intérêt » des cadres pour la science militaire, suscité sans doute par la longue période de paix dont notre pays est favorisé.

Les revues suisses romandes ont généralement la vie brève. La *Revue militaire suisse*, aujourd'hui centenaire, constitue à cet égard une exception d'autant plus rare et réjouissante que, loin de ressentir les effets d'un âge aussi avancé, elle fait preuve d'une faculté d'adaptation, d'un dynamisme sans cesse renouvelés.

Marc LAMUNIERE

Edition de la *Revue militaire suisse*

A la « *Revue Militaire Suisse* »

En fêtant son centenaire, la *Revue militaire suisse* démontre — s'il en était besoin — l'importance et l'intérêt de sa publication.

Le Chef du département militaire fédéral est heureux de s'associer à cet anniversaire et de rendre hommage aux hommes qui ont assuré dès les débuts le succès de l'entreprise. Après le colonel-divisionnaire Lecomte et le colonel Feyler, le colonel-brigadier Masson a droit à un témoignage particulier de gratitude pour la compétence et l'esprit qu'il apporte dans l'accomplissement de sa tâche.

Les autorités responsables de la défense nationale attachent beaucoup de prix à l'existence de nos revues militaires. Celles-ci jouent un rôle de premier plan dans la préparation intellectuelle des officiers, sous-officiers et soldats. A une époque où des transformations rapides s'opèrent dans l'armement, les méthodes de combat et l'organisation des troupes, il importe que les militaires de tous grades et de tous rangs se tiennent au courant de l'évolution des idées et des faits. Seule une

presse spécialisée peut aller au fond des problèmes et les étudier pour eux-mêmes, sur le plan des préoccupations d'ordre technique ou tactique.

La *Revue militaire suisse* a permis jusqu'à maintenant à de nombreux officiers ou spécialistes des questions de défense nationale d'apporter une contribution constructive à des débats dont l'armée a retiré profit. Elle pourra continuer cette action au cours d'une nouvelle étape, en ouvrant largement ses pages aux opinions qui se feront encore jour sur la question de la réorganisation de l'armée. Elle pourra contribuer ainsi à orienter la pensée militaire dans le sens voulu par les circonstances actuelles. Elle le fera d'autant mieux que, centenaire, elle puisera dans les expériences et les leçons du passé la possibilité de juger les idées et les actions contemporaines en fonction des constantes de notre vie nationale, de notre histoire et des buts que notre pays se doit de maintenir et d'atteindre.

Je ne peux souhaiter autre chose à la *Revue militaire suisse* que de demeurer, comme elle le fut toujours, un auxiliaire précieux des autorités responsables de la défense nationale. Son développement sera le fruit de son travail, de l'influence qu'elle exerce sur le comportement de notre peuple pour maintenir en lui la volonté de vivre dans l'ordre et dans la liberté.

P. CHAUDET
Conseiller fédéral

Message du Général Guisan

Un petit peuple n'est respecté que s'il veut, peut et *sait* se défendre.

C'est pourquoi le 100^e anniversaire de cette revue purement militaire est un événement qui mérite d'être souligné.

Plusieurs personnalités rappellent, dans la présente livrai-